



Mémoire écrit de la NSBA sur les consultations prébudgétaires en vue du budget 2020

Phone 306.242.3060 Fax 306.242.2205

Email info@nsbasask.com

#9-1724 Quebec Avenue,
Saskatoon, SK S7K 1V9

Soumis par la NSBA (North Saskatoon Business Association) le 11 août 2019.

Résumé des recommandations

Recommandation n° 1 : Procéder à un examen exhaustif du régime fiscal du Canada afin de simplifier le régime fiscal actuel, de maximiser la compétitivité du Canada et de favoriser l'essor des entreprises.

Recommandation n° 2 : Évaluer le régime fiscal au regard de la politique fiscale des gouvernements limitrophes afin d'assurer un environnement économique compétitif.

Recommandation n° 3 : Créer un environnement fiscal stable et prévisible au moyen de changements mesurés (s'il y a lieu) et d'une vaste consultation.

Recommandation n° 4 : S'abstenir de considérer le régime fiscal sous l'angle myope de l'égalité après impôt et reconnaître les risques que représentent le démarrage et le maintien d'une entreprise.

Recommandation n° 6 : Rejeter le taux d'imposition uniforme pour les émissions de carbone et rechercher d'autres politiques, moins dommageables sur le plan économique, qui permettraient au Canada d'atteindre ses objectifs environnementaux.

Recommandation n° 7 : Éliminer les entraves politiques, réglementaires et constitutionnelles qui font déraisonnablement obstacle à l'approbation et à la construction de projets pipeliniers.

Recommandation n° 8 : Mettre fin au risque encouru par les contribuables en trouvant au plus vite un acheteur pour le pipeline Trans Mountain.





Mémoire écrit de la NSBA sur les consultations prébudgétaires en vue du budget 2020

Phone 306.242.3060 Fax 306.242.2205

Email info@nsbasask.com

#9-1724 Quebec Avenue,
Saskatoon, SK S7K 1V9

Comité permanent des finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Membres du Comité permanent des finances,

La NSBA est un organisme axé sur ses membres et dirigé par ceux-ci ayant pour mission de servir, de promouvoir et de protéger les entreprises de Saskatoon et d'ailleurs. Bien que nos origines et nos racines se trouvent dans l'extrémité nord de Saskatoon, notre portée est maintenant beaucoup plus vaste. En effet, la NSBA, qui regroupait une poignée d'entreprises à ses débuts, compte aujourd'hui plus de 750 entreprises membres. Parmi celles-ci, on trouve tant des entreprises individuelles de type propriétaire-exploitant que de grandes multinationales qui emploient des milliers de personnes.

La NSBA a pour mandat de faire du lobbying et de défendre les intérêts de ses membres dans les dossiers qui les préoccupent. Le régime fiscal canadien, particulièrement en ce qui a trait à l'impôt des sociétés, est devenu une question brûlante pour nos membres, le fardeau économique supplémentaire que représente la taxe sur le carbone imposée par le gouvernement fédéral étant au cœur des préoccupations des entreprises. C'est pourquoi nous amorçons cette réflexion sur les priorités du budget de 2020 en nous demandant principalement comment il serait possible d'optimiser le régime fiscal afin qu'il profite à tous les Canadiens.

Comme on le constate à la lecture du résumé des recommandations, notre objectif global est de faire évoluer le régime fiscal canadien pour qu'il devienne concurrentiel, simplifié et prévisible. Ces qualités sont non seulement essentielles pour les entreprises de manière générale, mais elles sont devenues d'autant plus importantes à mesure que le paysage international continue de changer et de s'éloigner du statu quo. Les entreprises canadiennes et leurs employés ont besoin d'un certain degré de certitude et de simplicité pour les aider à prendre des décisions financières. S'assurer que le régime fiscal canadien est concurrentiel par rapport à celui des gouvernements voisins contribuera à faire en sorte que les emplois et les capitaux demeurent au pays.

La NSBA prend également note du thème de cette consultation, la transition vers une économie sobre en carbone, et croit que bon nombre des recommandations incluses abordent ce thème de façon inhérente, quoiqu'indirectement. Toutefois, la NSBA croit qu'il est essentiel de trouver un équilibre entre la réduction des émissions et le maintien de la prospérité économique afin de maintenir le niveau et la





Mémoire écrit de la NSBA sur les consultations prébudgétaires en vue du budget 2020

Phone 306.242.3060 Fax 306.242.2205

Email info@nsbasask.com

#9-1724 Quebec Avenue,
Saskatoon, SK S7K 1V9

qualité de vie auxquels les Canadiens s'attendent. Par conséquent, comme nous l'indiquons ci-dessous, la NSBA appuie une transition vers une économie sobre en carbone qui soit mesurée, raisonnable et efficace. Des cibles et des politiques radicales ou inefficaces, comme la taxe sur le carbone imposée par le gouvernement fédéral, entraveront notre économie et mineront la qualité de vie et l'emploi au Canada.

Vous trouverez ci-dessous une présentation plus détaillée des thèmes clés qui orientent les recommandations formulées précédemment.

Examen exhaustif du régime fiscal : Selon la NSBA, la meilleure ligne de conduite que le gouvernement fédéral pourrait adopter dans le domaine de la fiscalité est de procéder à un examen complet du régime sous la forme d'une nouvelle Commission royale d'enquête sur la fiscalité. La NSBA juge qu'un tel examen, assorti d'une vaste consultation et exempt de contraintes de temps artificielles, produirait le régime fiscal le plus équitable, le plus simple et le plus concurrentiel possible pour le Canada. Un tel examen nous donnerait les moyens de trouver un juste équilibre entre les intérêts des entreprises et ceux des contribuables, d'une manière avantageuse pour les deux groupes et libre de toute pression politique. À l'heure actuelle, le gouvernement tente de modifier le régime fiscal de façon fragmentaire, soit pour l'adapter à l'idéologie (p. ex. les modifications apportées à l'impôt des petites entreprises en 2017), soit pour marquer des points politiques (p. ex. la mesure d'amortissement accéléré en 2018) et il est évident que cette méthode ne fonctionne pas.

Compétitivité : La NSBA estime que le régime fiscal canadien doit être concurrentiel par rapport à ceux des gouvernements avoisinants et des compétiteurs économiques directs. La politique fiscale peut avoir une incidence considérable sur les décisions d'investissement ou de construction d'une entreprise, comme en témoignent la méfiance des investisseurs et les délocalisations d'entreprises en réaction aux changements fiscaux survenus aux États-Unis. Les capitaux sont mobiles, et les investisseurs sont attirés par les États où le régime fiscal permet un rendement élevé du capital investi. Par conséquent, il est important de veiller à ce que la compétitivité du Canada soit toujours au cœur des discussions sur le régime fiscal. Il est également important de garder à l'esprit la compétitivité et la mobilité des capitaux lorsque l'on envisage la voie vers une économie verte.

Cohérence en matière de fiscalité : Pour les entreprises, il est extrêmement important que le régime fiscal soit cohérent. Grâce à des règles prévisibles et stables, les entreprises peuvent prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les coûts de leur investissement et sa rentabilité éventuelle, ce qui est important lorsqu'il s'agit de soutenir l'emploi et la masse salariale au pays. Si des changements s'imposent, ils devraient être apportés d'une manière et dans des délais permettant aux contribuables de s'adapter suffisamment pour se conformer aux règles, plutôt que d'être apportés pour des raisons d'opportunisme politique. Inutile de dire que pour que les entreprises puissent faire les types d'investissements nécessaires pour prospérer dans une économie verte, il faut qu'il y ait une base cohérente sur laquelle s'appuyer. La NSBA est d'avis que les régimes fiscaux de tous les ordres de gouvernement devraient viser l'uniformité.





Mémoire écrit de la NSBA sur les consultations prébudgétaires en vue du budget 2020

Phone 306.242.3060 Fax 306.242.2205

Email info@nsbasask.com

#9-1724 Quebec Avenue,
Saskatoon, SK S7K 1V9

Mesures incitatives pour les intérêts commerciaux : On a souvent tendance à négliger l'une des fonctions de la politique fiscale, qui consiste à stimuler l'activité commerciale et l'économie en général. La NSBA estime qu'il faudrait utiliser davantage le régime fiscal comme levier pour encourager l'investissement et la croissance, ce qui permettrait en retour d'atteindre les autres objectifs mentionnés précédemment. Ces mesures incitatives contribueraient à équilibrer les risques inhérents à la création et au maintien d'une entreprise. En fin de compte, les investissements et la croissance des entreprises se traduisent par une augmentation générale du revenu fiscal dans tous les ordres de gouvernement.

Égalité après impôt : La NSBA considère que le régime fiscal ne devrait pas viser l'égalité après impôt entre les employeurs et les employés, principalement en raison des risques associés au démarrage et au maintien d'une entreprise. Les propriétaires d'entreprises prennent des risques personnels énormes pour démarrer et faire croître leur entreprise, et ils assument la responsabilité de garantir des revenus et des avantages sociaux à leurs employés. Nous pensons que les propriétaires d'entreprises devraient être imposés à un taux qui reflète le risque qu'ils prennent pour démarrer et maintenir leur entreprise. Bien qu'il puisse sembler logique qu'un propriétaire d'entreprise qui gagne beaucoup plus qu'un employé (par le biais de dividendes, de revenus d'entreprise, etc.) paie un montant d'impôt plus substantiel, il est illogique que ces deux personnes aient le même montant après impôt dans leurs poches. Si l'on opte pour un tel modèle d'égalité après impôt, un jour ou l'autre, plus personne ne voudra prendre les risques nécessaires à la croissance ou au démarrage d'une entreprise.

Taxe sur le carbone : La NSBA appuie les efforts déployés en faveur de la durabilité environnementale, mais elle s'oppose fermement à un taux forfaitaire du prix du carbone imposé par le gouvernement fédéral en raison de ses effets néfastes sur l'économie. Dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de solutions de remplacement économiquement viables pour les entreprises et les consommateurs, si bien qu'une tarification du carbone aura des effets réels sur le comportement des entreprises et des consommateurs, bien que cette taxe ait un effet important sur la hausse des prix des biens dans notre économie. La NSBA appuie l'évaluation d'autres méthodes de motivation de la durabilité environnementale qui concilient la prospérité économique et la nécessité de créer une économie plus verte.

Pipelines : La NSBA appuie la construction de pipelines qui permettraient aux produits issus des ressources canadiennes d'atteindre les marchés internationaux, mais elle croit que le secteur privé est le mieux placé pour investir dans ces pipelines et les construire. À l'heure actuelle, les obstacles auxquels se heurtent les projets pipeliniers au Canada sont d'ordre politique, réglementaire et juridictionnel et ont été aggravés par l'adoption du projet de loi C-69. Or, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures pour atténuer ces obstacles, et ce, sans investir financièrement et sans faire courir de risques aux contribuables. Par conséquent, la NSBA exhorte le gouvernement à vendre le pipeline Trans Mountain au secteur privé dès que possible et à prendre des mesures pour rendre les projets de construction de pipelines au Canada plus attrayants pour les investisseurs privés.





Mémoire écrit de la NSBA sur les consultations prébudgétaires en vue du budget 2020

Phone **306.242.3060** Fax **306.242.2205**

Email
info@nsbasask.com

#9-1724 Quebec Avenue,
Saskatoon, SK S7K 1V9

Comme toujours, la NSBA est prête et disposée à discuter du contenu de la présente soumission. Nous accueillons favorablement tout dialogue constructif qui mène à un meilleur avenir pour les entreprises de Saskatoon, de la Saskatchewan et du Canada dans son ensemble.

Cordialement,

Keith Moen
Directeur général



SASKATOON'S BUSINESS ASSOCIATION